



PALATINE MONETAIRE COURT TERME

SFDR Article 8 – Part R



L'EQUIPE DE GESTION



Didier LACOMBE
Gérant

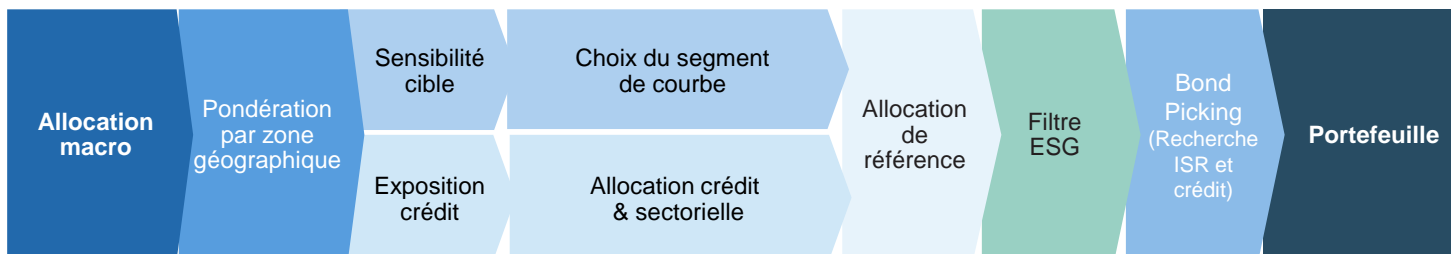


Rémi DURAN
Co-gérant

NOS ATOUTS

- Expertise centrée sur les émetteurs corporate offrant une diversification sectorielle
- Gestion active et flexible de la WAM*/WAL** du portefeuille
- Equipe de recherche Crédit et ESG

PROCESSUS DE GESTION



POURQUOI INVESTIR ?

- Valoriser vos disponibilités sur un horizon d'investissement inférieur à 3 mois
- Une sélection d'émetteurs de qualité
- Un placement durable, intégrant des critères ESG

NOS FILTRES ESG

20% des émetteurs les moins bien notés sont exclus

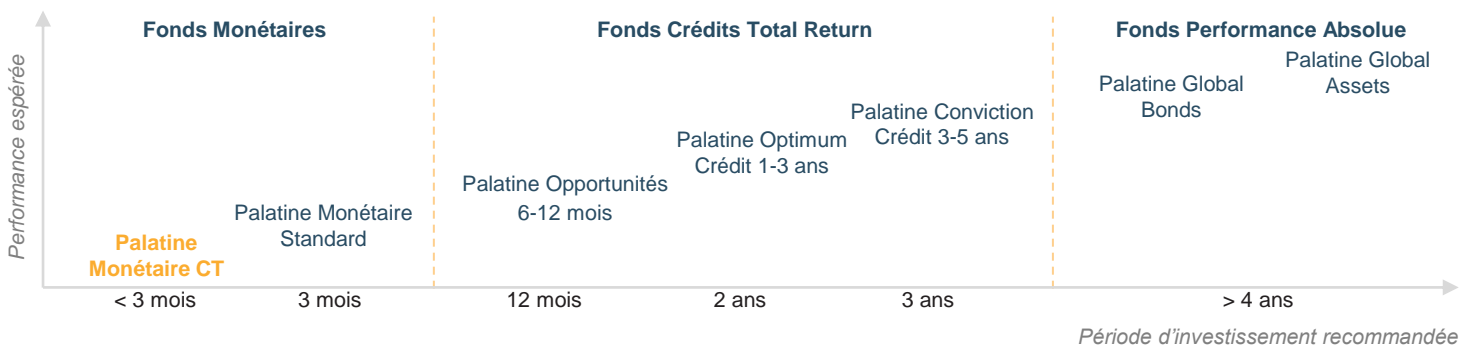
90% de couverture de notation du portefeuille

5 secteurs exclus : charbon, pétrole, gaz, tabac, armes controversées, selon la politique d'exclusion de Palatine AM.

CONTRAINTES DE GESTION

- WAM* < 60 jours max
**Weighted Average Maturity*
- WAL** < 120 jours max
***Weighted Average Life*
- Univers haute qualité de crédit

LE FONDS DANS L'UNIVERS PALATINE AM





PALATINE MONETAIRE COURT TERME

SFDR Article 8 – Part R



FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie et recours aux dérivés
- Risque juridique, risque de durabilité

CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	FCP
Code ISIN	FR0013287315
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine AM
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieur à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro

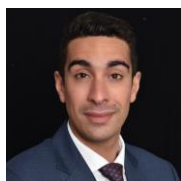
PROFIL DE RISQUE



* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue
Commission de souscription	Sous.<= 40 M€ : néant ; Sous.> 40 M€ : 0,40% max
Commission de rachat	Aucune
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Taux de frais de gestion	1,00% TTC max.
Délégitaire de la gestion financière	Ostrum Asset Management

VOS CONTACTS COMMERCIAUX



Damien ROUX
Responsable Institutionnels & Distribution
damien.roux@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 41 / +33 (0)7 86 02 67 74



Marc SERAFINI
Responsable Institutionnels & Distribution
marc.serafini@palatine.fr
T : +33 (0)1 55 27 95 54 / +33 (0)6 75 00 31 16

Date de rédaction de cette fiche : Le 13/12/2024

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.